**Fiche d’accompagnement pour la mise en œuvre d’un enseignement adapté au contexte sanitaire**

***Extrait***

**PREAMBULE**

Le protocole sanitaire renforcé transmis aux établissements, s’il ne mentionne pas explicitement le terme "hybridation", stipule néanmoins, en bas de la page 6 : "*Si la situation sanitaire locale le justifie ou si un établissement au regard de sa taille et de son organisation n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en œuvre, avec l'accord et l'appui du rectorat.*"

Dans le cadre de cet appui, le présent document a pour objectifs de :

* accompagner la réflexion des équipes de direction et des équipes pédagogiques dans la conception et la mise en œuvre d’un enseignement adapté au contexte sanitaire actuel ;
* soutenir le pilotage pédagogique au niveau des établissements, en recensant les lignes de conduite potentielles et adaptables à grande échelle tout en prenant en compte les principes de réalité ;
* aider à formaliser les besoins des établissements en termes d’accompagnement, notamment par la DRNE et les inspecteurs, autant en qualité d’experts disciplinaires qu’en qualité de référent de réseau d’éducation ;

Le présent document s’inspire très explicitement :

* de la réflexion conduite avec les chefs d'établissement pour préparer le retour en classe après le confinement,
* de la synthèse des visites de rentrée et plus spécifiquement des besoins exprimés par les élèves,
* de la synthèse des états généraux du numérique pour l’éducation.

**LE CHOIX DE L’HYBRIDATION ?**

L’hybridation, voire l’alternance, peut relever de situations diverses :

- manque d'espace pour mettre en place le protocole sanitaire ;

- absences d'enseignants ou de personnels d’éducation ;

- absences d'élèves.

Au-delà de la focale organisationnelle, la prise en compte des besoins de l'élève conditionne la pertinence et l’efficacité des modalités d’alternance envisagées.

L’alternance par demi-classe mérite ainsi d’être questionnée et modulée au regard de certains critères permettant de mettre l’élève au cœur de la réflexion et de fixer des priorités pour l’accueil en présentiel dans l’établissement :

* priorité aux élèves qui ne possèdent pas, à leur domicile, de connexion internet, ou qui ne disposent pas d’un matériel adapté pour pouvoir travailler ;
* priorité aux élèves dont l’autonomie dans l’usage des outils numériques est insuffisante ;
* priorité aux élèves ne disposant pas à leur domicile de conditions d’étude satisfaisantes (exiguïté des locaux, promiscuité…) ;
* priorité aux élèves allophones.

La prise en compte des situations individuelles doit rester un point de vigilance. Par exemple, l’accès à la cantine peut être primordial pour des élèves pour lesquels la restauration scolaire est la seule garantie d’un repas équilibré.

L’aisance de l’élève dans le travail à distance et l’appétence pour cette modalité de travail est également un critère à prendre en considération.

Le distanciel n’offrant pas les mêmes garanties d’apprentissage que le présentiel, il ne peut le remplacer. Les voies technologique et professionnelles notamment, rendent nécessaire de maintenir autant que possible les enseignements spécifiques et de spécialité en présentiel. Ce sont des enseignements porteurs de sens pour les élèves de ces filières et qui motivent souvent le choix de leur orientation. En outre, les élèves des voies technologiques et professionnelles sont souvent moins autonomes dans un travail en distanciel.

**HYBRIDATION : QUELQUES POINTS DE VIGILANCE**

En l’état de nos retours d’expérience, l’efficacité des apprentissages en distanciel ou en mode hybride étant moindre qu'en présentiel, l’hybridation n’est à envisager que lorsque l’enseignement uniquement en présentiel n’est pas possible.

* Tous les enseignements sont maintenus en adaptant les modalités au besoin.
* Les formes d’organisation et notamment les formes d’alternance - en demi-groupe ou toute autre répartition pertinente au regard du contexte - nécessitent de s’appuyer sur des propositions résultant d’une réflexion collective émises lors de conseils d’enseignement ou émanant de tout autre instance pédagogique consultée.
* La structuration du temps scolaire, avec des emplois du temps complexes, est induite par un fonctionnement en présentiel de tous les élèves. Pour s’adapter au mode hybride, il est possible de penser :
* en termes d'aménagements des emplois du temps, notamment par niveau ;
* à une scénarisation différente des cours qui prenne en compte à la fois les élèves qui sont en classe et ceux qui n’y sont pas ;

Une offre de formation spécifique des enseignants sera proposée en fonction des besoins qui émergeront.

* L’explicitation pour les élèves des modalités d’organisation du travail scolaire est encore plus indispensable : anticipation des séances pédagogiques et de la diffusion des ressources (où, comment et quand), du protocole de restitution des productions des élèves (où, comment et quand), aide à la planification du travail des élèves, si nécessaire.
* L’utilisation d’un interface numérique unique de communication avec les élèves et les familles leur évite de chercher l’information sur des espaces différents selon les disciplines.

Le cahier de textes reste un outil de communication pivot et son renseignement demeure essentiel (circulaire MENE1020076C du BO 32 du 9/09/2010).

* La clarification des rôles de chacun (professeurs, dont professeurs documentalistes et professeurs principaux, équipes de vie scolaire…) facilite le suivi des élèves, la communication auprès d’eux et la communication avec les familles.

**HYBRIDATION : QUELQUES PISTES**

Lorsque l’hybridation est la solution choisie, il est souhaitable de prioriser les enseignements en présentiel en fonction des niveaux d’enseignement (spécialités pour les premières et terminales, disciplines évaluées en épreuves communes, accompagnement personnalisé et aide à l‘orientation pour la seconde),

Si un enseignement à distance doit se mettre en place, tout au moins de façon partielle, des solutions synchrones ou asynchrones de cours à distance sont envisageables ; l’utilisation de micros d’ambiance et d’un système de captation vidéo (testés dans certains établissements) peuvent permettre une diffusion en direct (avec coordination et priorisation pour ne pas saturer la bande passante) ou en différé.

La répartition du travail en présentiel ou en distanciel nécessite une réflexion sur le type de tâches réellement réalisables en distanciel et sur celles qui nécessitent la présence de l’enseignant et du groupe classe pour un étayage en temps réel.

Les tâches réalisées en distanciel demandent le plus souvent un étayage plus soutenu (anticipation et explicitation des besoins, formalisation des aides, …) et des feedbacks réguliers sur les apprentissages. Ces étayages ou explicitations peuvent prendre la forme d’enregistrements audios, de la part des enseignants ou des pairs.

Lorsque c’est possible, des aménagements de l’emploi du temps peuvent permettre de dégager un temps pour les professeurs pour gérer l’hybridation : organisation du cours en format hybride mais aussi définition de plages dédiées pour lesquelles le professeur se rend disponible pour répondre aux questionnements individuels des élèves à distance. ECLAT-BFC est l’environnement numérique de travail privilégié en lien avec les classes virtuelles du CNED.

Le travail demandé en distanciel prend en compte une temporalité plus longue de réalisation des tâches et d’organisation du travail personnel.

**Pistes de réflexion**

- Regroupement d’élèves d’un niveau donné sur une discipline ou une spécialité pour un temps magistral de durée limitée et en visio en prévoyant un réinvestissement ou/et une préparation en groupes restreints et en présentiel.

- La classe inversée en mode asynchrone : les élèves sont alternativement présents en classe. Sur la base de ressources transmises à l’avance par les professeurs, les élèves préparent en distanciel et en amont du cours des éléments qui seront traités en présentiel.

- La classe inversée en mode synchrone : des élèves assistent au cours en présentiel et d’autres sont à distance. Tous les élèves ont reçu des travaux à effectuer en amont du cours. Les élèves à distance sont ensuite associés au déroulement de la séance. Cette modalité est ambitieuse mais présente un intérêt pour favoriser l’interaction entre élèves.

- Accentuation des évaluations formatives en distanciel tout en gardant en présentiel des évaluations sommatives qui seront utiles pour Parcoursup.

**ROLE DES INSTANCES**

La mise en place d’un enseignement hybride ou d’un enseignement en demi-groupes alternants sera d’autant plus efficace et acceptée qu’elle prendra appui sur les propositions d’instances pédagogiques de l’établissement et notamment le conseil pédagogique et les conseils d’enseignement.

La préparation d’un questionnement pédagogique pour ces instances peut s’inspirer des pistes ci-dessous.

**Pour le conseil pédagogique**

* L’hybridation est-elle nécessaire et pourquoi ?
* Organisations de l’hybridation : typologie d’élèves, niveaux, enseignements etc.
* Possibilité(s)/ latitude(s) pour aménager ou réorganiser les emplois du temps et pour en faire quoi.
* Outils et services utilisés, harmonisation et communication aux élèves et aux parents.
* Régulation de la charge de travail des élèves et des enseignants.
* Gestion des interactions élèves/élèves et élèves/professeurs hors présentiel.
* Besoins en formation.
* Choix en termes de pratiques évaluatives.
* Ressources et accompagnement souhaités.

**Pour le conseil d’enseignement**

* Organisation, regroupements possibles, aménagement des emplois du temps.
* Partage des tâches, mutualisation des ressources.
* Impact sur les progressions disciplinaires et sur l’harmonisation de ces progressions entre les professeurs.
* Scénarisation des enseignements et alternance des modes d’apprentissage (synchrone/asynchrone, présentiel/distanciel).
* Tâches apparaissant comme les plus pertinentes et efficaces en présentiel et/ou en distanciel (entraînement, consolidation des automatismes, mémorisation, découverte et institutionnalisation de nouvelles connaissances ou nouveaux concepts, réinvestissement, renforcement, approfondissement...). Place de l’oral dans les productions et dans les retours enseignants.
* Gestion en distanciel de l’autocorrection et des feedbacks.
* Impulsion de l’entraide entre pairs.

**SPECIFICITES POST BAC**

L’efficacité des apprentissages en distanciel ou en mode hybride est moindre qu'en présentiel en l’état actuel de nos retours d’expériences. L’hybridation avec l’alternance présenciel/distanciel est la dernière solution à envisager notamment pour les élèves issus de la voie professionnelle et des séries technologiques, ainsi que pour les apprenants de deuxième année fragilisés par les périodes compliquées vécues la dernière année scolaire. Ces étudiants sont moins autonomes dans le travail en distanciel, une attention particulière à leur encontre est indispensable d’autant plus qu’étant dans un cycle court, ils subissent les effets du confinement sur une large partie de leur scolarité. Par ailleurs, une hybridation serait de nature à compromettre, ou à rendre difficile, la passation des CCF qui n’ont pu être réalisés l’an dernier.